


# Air Liquide a versé le **montant de vos dividendes** sur votre compte bancaire.

## Et si vous les réinvestissiez en actions ?

### LE SAVIEZ-VOUS ?

 **Vous pouvez réinvestir vos dividendes en passant un ordre d'achat.**  
Il n'y a pas de réinvestissement automatique de vos dividendes.

 **Privilégiez l'achat de titres par Internet** (voir ci-dessous).  
Vous pouvez régler vos achats de titres de manière simple et sécurisée par prélèvement automatique SEPA (uniquement pour les comptes domiciliés en zone SEPA) et ainsi bénéficier d'un taux de courtage réduit\*.

## Pour acheter des titres, **3 options** s'offrent à vous :

### 1. PAR INTERNET

#### CONNECTEZ-VOUS À VOTRE ESPACE PERSONNEL SUR AIRLIQUIDE.COM, RUBRIQUE ACTIONNAIRES

Si vous vous êtes déjà connecté à votre Espace personnel en ligne, utilisez votre e-mail et votre code d'accès habituels.

S'il s'agit de votre première connexion, utilisez votre identifiant indiqué au recto puis suivez les instructions.

#### CLIQUEZ SUR « MES ORDRES »

Vous visualisez le détail de votre portefeuille. Pour exécuter un ordre d'achat, **cliquez sur le bouton vert « Achat »** et suivez les indications.

#### VALIDEZ PUIS CONFIRMEZ

#### VOTRE ORDRE EST PLACÉ SUR LE MARCHÉ

Vous recevez alors un e-mail de confirmation de prise en compte de votre ordre.

TAUX DE COURTAGES RÉDUIT\*



L'accès au module « Mes ordres » nécessite d'avoir une convention de compte signée

\* Vous avez la possibilité de bénéficier d'un **taux de courtage réduit à 0,10 % HT** au lieu de 0,18 % HT en passant vos ordres par Internet et en réglant votre achat par prélèvement automatique SEPA ou par carte bancaire. Retrouvez plus d'information sur le site [airliquide.com](http://airliquide.com), rubrique Actionnaires.

### 2. PAR CORRESPONDANCE

**TÉLÉCHARGEZ ET COMPLÉTEZ** le formulaire d'ordre de bourse sur le site [airliquide.com](http://airliquide.com), rubrique Actionnaires > Médiathèque > Formulaire > Formulaire pour passer un ordre de bourse et retournez-le **avec la copie recto-verso de votre pièce d'identité** au Service actionnaires :

- soit en ligne depuis [contact.actionnaires.airliquide.com](http://contact.actionnaires.airliquide.com), en sélectionnant « **Ordre de bourse** » puis « **Passer un ordre de bourse** »
- soit par courrier à **Air Liquide - Service actionnaires - TSA 91948 - 62978 Arras Cedex 09.**



Afin de minimiser les délais de traitement, nous vous invitons à privilégier le passage de vos ordres de bourse en ligne

### 3. PAR TÉLÉPHONE

**CONTACTEZ** nos conseillers de 9h00 à 17h30 au **0 800 166 179**  Service & appel gratuits.  
Pensez à vous munir de votre **identifiant actionnaire**.